



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Plan Avenir

L'orientation,
pour que l'avenir
soit un choix

5 JUIN 2025



Édito



© Magali Delporte / MENESR

L'orientation, c'est permettre à chacun de choisir son avenir. Pourtant, aujourd'hui encore, l'orientation demeure trop souvent un parcours du combattant, plutôt qu'un parcours d'émancipation. Trop d'élèves s'y perdent, faute d'informations claires. Trop de talents se brident, faute d'accompagnement. Trop souvent, les inégalités se reproduisent, et la promesse républicaine n'est pas tenue.

Les chiffres sont sans appel. Plus de 60 % des parents jugent l'information sur les formations et les filières insuffisante. Un lycéen sur deux ne se sent pas bien accompagné. Neuf enfants de cadres sur dix s'orientent vers la voie générale, contre un sur deux parmi les enfants d'ouvriers. Dans certains territoires ruraux, seuls 45 % des élèves demandent une seconde générale ou technologique, contre 75 % des citadins. Les stéréotypes de genre, eux aussi, persistent.

Face à ce constat, j'ai décidé de lancer un plan d'orientation ambitieux, le plan « Avenir ». L'École ne doit pas se contenter de distribuer les rôles : elle doit permettre à chacun de choisir le sien librement.

Dès la classe de 5^e, chaque élève suivra un programme d'éducation à l'orientation, avec des demi-journées dédiées, des visites, des stages, des rencontres avec des professionnels et des rôles modèles. Les Régions, chargées de l'information sur les formations, seront à nos côtés et auront toute leur place.

Les professeurs principaux, grâce à la connaissance de leurs classes, seront aux avant-postes de l'orientation. Dès 2025, 30 000 d'entre eux seront accompagnés pour faire de l'orientation un vrai temps pédagogique. Dans les lycées volontaires, ils deviendront référents d'un groupe d'élèves suivis dans la durée.

Les familles seront pleinement associées : un guide mis en ligne sur les ENT, les temps de dialogue renforcés avec les équipes pédagogiques et les noms des filières simplifiés, pour permettre à chacun de mieux comprendre, mieux décider, mieux accompagner.

Une plateforme unique, Avenir(s), co-portée avec les Régions, sera déployée dans tous les établissements. Élèves, parents et professeurs y trouveront des ressources, des fiches métiers et un portfolio personnel.

Bien d'autres mesures viennent étayer l'ambition de ce plan, sur l'équité territoriale, sur le rééquilibrage des filières scientifiques, sur la valorisation des filières professionnelles.

Toutes rejoignent le même objectif : à l'heure où le monde se transforme, l'orientation doit élargir les horizons de chacun, donner confiance et ouvrir tous les possibles.

Parce que bien s'orienter, c'est former une jeunesse libre, éclairée, ambitieuse. Et c'est préparer, ensemble, l'avenir de notre pays.

Élisabeth Borne

Ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Édito



L'orientation est la clé de notre avenir. L'avenir individuel des jeunes, qui font des choix structurants pour leur vie professionnelle. Mais aussi l'avenir de toute notre Nation. Car nous avons besoin de former des jeunes capables de répondre aux défis qui nous attendent : les transitions technologique et numérique, écologique, les bouleversements économiques et géopolitiques.

Mais les jeunes et leurs familles sont trop souvent démunis au moment d'entrer dans l'enseignement supérieur.

Au seuil de cette étape, les futurs étudiants ont la sensation de manquer d'un réel accompagnement pour choisir lucidement leur avenir. Ils ont une demande forte et légitime : être mieux accompagnés, pour que ce passage soit une transition sereine et non une source d'angoisse et d'incertitude. Parcoursup cristallise parfois ces peurs.

Pour y répondre, la plateforme évolue sans cesse afin de donner aux élèves toutes les informations nécessaires.

Mais l'accompagnement doit commencer en amont, et c'est tout le sens du plan Avenir :

offrir un parcours d'orientation qui donne aux jeunes les outils pour faire des choix éclairés et libres, en renforçant l'articulation entre la scolarité secondaire et l'enseignement supérieur. Avec un renforcement et une simplification de Parcoursup, pour en améliorer la lisibilité et éclairer les choix. Avec la valorisation de l'année de césure, pour donner à ceux qui en ont besoin le temps de mûrir leur projet. Avec un accompagnement renforcé pour les publics les plus fragiles, en particulier en BTS, pour qui le supérieur est trop souvent un obstacle auxquels ils ne sont pas préparés. Avec la généralisation d'une année de propédeutique dans 45 universités. Avec une accessibilité à l'enseignement supérieur renforcée dans les territoires, pour répondre à leurs besoins.

C'est un engagement fort que je suis fier de porter avec Élisabeth Borne, au service des jeunes, de leur famille et de notre futur à tous.

Philippe Baptiste

Ministre auprès de la ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Sommaire

Les grands enjeux de l'orientation	6
Lutter contre la reproduction des inégalités	6
Faciliter l'accès aux dispositifs d'information et d'accompagnement	7
Accompagner vers l'enseignement supérieur	8
Plan Avenir : la construction d'une nouvelle politique publique d'orientation	9
Les principes	9

LES 6 PRIORITÉS DU PLAN AVENIR

PRIORITÉ 1

Faire de l'orientation un projet partagé 12

PRIORITÉ 2

Éduquer à l'orientation pour permettre à chaque élève de devenir acteur de son parcours 13

PRIORITÉ 3

Mieux préparer les élèves aux études supérieures 15

PRIORITÉ 4

Faciliter la transition entre le lycée et l'enseignement supérieur 16

PRIORITÉ 5

Mieux prendre en compte les besoins du pays, notamment dans les filières numériques, technologiques et d'ingénierie 18

PRIORITÉ 6

Conforter la complémentarité des actions de l'État et des Régions en matière d'orientation 19

Les grands enjeux de l'orientation

LUTTER CONTRE LA REPRODUCTION DES INÉGALITÉS

Aujourd'hui, l'orientation scolaire et professionnelle demeure un facteur important de reproduction des inégalités.



LES INÉGALITÉS SOCIALES

De nombreux élèves subissent leur orientation, faute de soutien suffisant, d'accès à l'information, d'accompagnement ou de valorisation de leurs compétences. Cela réduit leurs perspectives d'avenir et peut alimenter un sentiment de frustration, tant chez eux que dans leurs familles.

9 enfants de cadres ou d'enseignants sur 10 poursuivent en 2^{de} générale et technologique, **contre un 1 enfant d'ouvriers sur 2**

Insee, 2022

Près d'un élève sur deux (48 %)

en spécialité mathématiques et physique au lycée est issu de classes très favorisées

Ministère de l'Éducation nationale, 2024

LES INÉGALITÉS TERRITORIALES

Les élèves issus de territoires défavorisés ou éloignés des agglomérations bénéficient généralement d'une moindre ouverture sur la diversité des formations et des métiers, ce qui restreint leurs possibilités de choix d'orientation.

Les 3/4 des élèves (environ 75 %) résidant dans des zones urbaines très denses demandent une 2^{de} générale et technologique, contre seulement les **2/3 des élèves** (environ 66 %) résidant dans les zones rurales et **48,5 %** dans les zones rurales très éloignées

Depp, 2022

LES INÉGALITÉS DE GENRE

Encore aujourd'hui, les filles et les garçons s'orientent vers des filières différentes, perpétuant ainsi les stéréotypes de genre, ce qui limite l'accès à certains secteurs pour chacun des sexes. C'est tout le sens du plan Filles et maths, présenté en mai 2025, et qui est la première brique du plan pour l'orientation voulu par Élisabeth Borne.

Alors que 42 % des filles suivent l'enseignement de spécialité mathématiques en terminale, elles ne représentent que 25 % des étudiants qui intègrent des formations conduisant aux métiers d'ingénieurs et du numérique

Depp, 2023

FACILITER L'ACCÈS AUX DISPOSITIFS D'INFORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT

La construction progressive d'un projet d'orientation et la lutte contre les stéréotypes sur la durée constituent un levier puissant d'ascension sociale et d'épanouissement personnel. Les élèves qui bénéficient d'un accompagnement continu durant leur parcours d'orientation sont davantage à même de réaliser leurs ambitions.

Cependant, l'accès à ces dispositifs d'information et d'accompagnement demeure très inégal.

61 % des lycéens et 67 % des parents jugent que l'information sur les métiers et les filières est **insuffisante**

OpinionWay, 2021

Près de 60 % des élèves de 2^{de} déclarent ne pas se sentir bien informés sur les débouchés professionnels des différentes voies d'études

Depp, 2023



ACCOMPAGNER VERS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Plus de la moitié des bacheliers généraux obtiennent leur licence au bout de 3 ou 4 ans, alors que ce taux chute à 20 % pour les bacheliers technologiques et 7 % pour les bacheliers professionnels
Depp, 2020

200 000 réorientations dans Parcoursup comptabilisées en moyenne chaque année
Parcoursup, 2024

Parmi les jeunes sortis du système scolaire sans diplôme, un sur deux estime qu'il n'a **pas été suffisamment informé** sur les différentes possibilités d'orientation
Cereq, 2022

Plan Avenir : la construction d'une nouvelle politique publique d'orientation

Face à ces enjeux, l'orientation doit être repensée pour à la fois :

- permettre aux élèves de construire un parcours d'études adapté à leurs aspirations et à leurs aptitudes ;
- leur apprendre à construire des choix et à développer des capacités d'adaptation qui leur seront utiles tout au long de leur vie dans un monde professionnel en constante évolution (numérique, IA, transition écologique).

Une concertation sur l'orientation a été lancée le 28 novembre 2024, avec pour objectif d'associer l'ensemble des acteurs concernés (éducation nationale, enseignement supérieur, Régions, élèves, parents, acteurs économiques, Onisep, etc.) et de formuler des propositions concrètes pour améliorer l'orientation au collège et au lycée.

C'est sur la base de la synthèse de cette concertation, réalisée par l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR), que le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a construit **un plan d'action pour l'orientation, en lien avec Régions de France.**



LES PRINCIPES

La nouvelle politique publique d'orientation se fonde sur trois principes.

→ Un principe d'égalité et d'équité

L'École doit se donner les moyens d'aider les élèves à construire des parcours moins sujets aux déterminismes et aux assignations quels qu'ils soient : géographiques, sociaux, de genre, etc.

→ Un principe d'émancipation et de responsabilité

Le champ des possibles doit être large, les choix éclairés, les jeunes et les familles pleinement parties prenantes des décisions.

→ Un principe d'accompagnement au long cours et le droit à l'erreur

À chaque étape du parcours, des passerelles doivent permettre des changements de trajectoires.



A vertical photograph on the left side of the page shows a woman in a white shirt working at a computer. She is looking at the screen, and her hand is near her face. The background is slightly blurred, showing office shelves and equipment.

Les 6 priorités du plan Avenir

PRIORITÉ 1

Faire de l'orientation un projet partagé

Mesure 1 Un projet d'orientation sur mesure dans chaque établissement

Chaque collège et lycée construit son projet d'orientation pour accompagner au mieux chacun de ses élèves et impliquer les familles. L'orientation devient un vrai projet d'équipe.

Afin de soutenir les établissements dans cette nouvelle approche, **un ensemble d'indicateurs** sera mis à leur disposition, constitué de données sur l'orientation et sur les parcours des élèves (taux de réussite aux examens, taux de poursuite d'études, taux d'insertion, etc.), pour mieux identifier les dynamiques à l'œuvre et les besoins propres à chaque établissement.

→ Dès la rentrée 2025

Mesure 2 Les professeurs principaux, premiers acteurs de l'orientation, avec l'appui des psychologues de l'éducation nationale

Pour que les élèves bénéficient d'un accompagnement personnalisé, les professeurs principaux seront formés et accompagnés, à commencer par **les 30 000 professeurs principaux de 3^e**.

Par ailleurs, dans le cadre de la réforme de la formation initiale des professeurs, un module sera consacré à l'orientation.

→ À l'automne 2025

Ceux qui le souhaitent pourront valoriser leurs compétences au travers d'une **certification « orientation, parcours, insertion »**.

→ À la rentrée 2026

Une expérimentation sera lancée, dans les établissements volontaires, pour que le professeur principal devienne **réfèrent orientation d'un groupe d'une vingtaine d'élèves qu'il suivra en 1^{er} et en terminale**.

→ Dès la rentrée 2025

Mesure 3 Les familles, partenaires clés de l'orientation

Les parents bénéficieront d'informations plus claires et accessibles.

Un **guide pratique de l'Onisep**, le *Guide des parents*, est déjà disponible et des **espaces dédiés aux familles** seront mis à disposition sur la plateforme Avenir(s).

→ Guide déjà disponible et espaces familles sur Avenir(s) en janvier 2026

Des rencontres parents-élève-professeurs consacrées au projet d'orientation seront organisées systématiquement pour tous les élèves de 3^e et de 2^{de} avant le conseil de classe du 2^e trimestre.

→ Année scolaire 2025-2026

Les noms des formations des voies professionnelle et technologique **seront simplifiés**.

→ À partir de la rentrée 2026

PRIORITÉ 2

Éduquer à l'orientation pour permettre à chaque élève de devenir acteur de son parcours

Mesure 4 L'orientation, un fil rouge dès le collège

De la 5^e à la terminale, chaque élève suit un parcours progressif pour apprendre à se connaître, s'informer et se projeter : **un programme d'éducation à l'orientation** sera proposé pour chaque niveau et dispensé pendant quatre demi-journées dédiées à l'orientation (voir mesure 5) et les heures de vie de classe.

→ Dès la rentrée 2025

Les axes du programme d'éducation à l'orientation

Au collège

- 1 Savoir s'informer sur le monde
- 2 Se découvrir et s'affirmer
- 3 Se construire et se projeter

D'après le référentiel des compétences à s'orienter du programme Avenir(s)

Au lycée

- 1 S'informer et se repérer dans la société de l'information
- 2 Se découvrir et cultiver son ambition
- 3 Se construire dans un monde en mouvement.

Mesure 5 Des demi-journées pour explorer le monde professionnel et ouvrir le champ des possibles en termes de poursuite d'études

Pendant ces **quatre demi-journées dédiées**, les élèves partiront à la découverte des métiers et des formations : visites d'entreprise, forums, rencontres avec des professionnels, etc. L'orientation sort des murs de la classe et devient une expérience vivante.

→ Dès la rentrée 2025

Ces demi-journées viennent s'ajouter :

- aux heures de vie de classe consacrées notamment à l'éducation à l'orientation ;
- au stage de 3^e (30 heures) ;
- au stage de 2^{de} générale et technologique (60 heures).

Mesure 6 Avenir(s), la plateforme qui accompagne les élèves dans l'élaboration de leur projet d'orientation

La plateforme Avenir(s) a été conçue pour **répondre aux besoins d'éducation et d'accompagnement à l'orientation des collégiens et lycéens de la 5^e à la terminale**.

Elle vise à limiter les effets de l'autocensure et à lutter contre les déterminismes sociaux et de genre :

- en apprenant à chaque élève à s'orienter ;
- en lui présentant des informations complètes et adaptées à ses besoins ;
- en lui proposant des activités et des ressources pédagogiques.

Accessible gratuitement, Avenir(s) a pour objectif de simplifier l'orientation, d'en faire un outil d'émancipation pour les jeunes et de soutenir tous ceux qui les accompagnent.

Articulée avec l'offre de services de chaque Région, la plateforme présentera des déclinaisons régionales. Développé par l'Onisep, en lien avec les Régions, grâce à un financement de France 2030 (ANR/SGPI) à hauteur de 30 millions d'euros, Avenir(s) sera déployé dans tous les établissements à partir de septembre 2025.

→ Dès la rentrée 2025



Avenir(s) apporte aux élèves des outils qui les accompagnent à chaque étape de leur réflexion, pour transformer l'incertitude en opportunité.

- **Se découvrir et se comprendre** : Avenir(s) propose aux élèves un agenda avec des événements, des activités interactives, comme des quiz sur leurs centres d'intérêt et leurs valeurs, pour les aider à mieux se connaître et identifier leurs aspirations. Ces activités servent de point de départ pour réfléchir à des parcours qui leur ressemblent.
- **Découvrir les métiers et formations** : la plateforme met à leur disposition une base de ressources sur les métiers, les secteurs d'activité et les formations, avec des vidéos, des témoignages de professionnels et des fiches explicatives. Ils peuvent explorer les possibilités sans s'y perdre.
- **Organiser leurs idées** : Avenir(s) leur permet de conserver et structurer toutes leurs découvertes grâce à un outil de suivi personnalisé et conservé tout au long de la scolarité (portfolio). Cet espace individuel leur permet d'enregistrer les métiers ou formations qui les intéressent, de noter leurs compétences et d'avancer progressivement dans la construction de leur projet d'avenir.
- **Être accompagnés** : à tout moment, les élèves peuvent être guidés par leurs enseignants ou des psychologues de l'éducation nationale, qui ont accès à la plateforme.

Assurer la complémentarité des missions de l'Onisep avec les services du ministère

L'Onisep exerce trois missions :

- le recueil et l'actualisation des données nationales sur les métiers et les formations ;
- l'information sur ces données ;
- l'accompagnement pédagogique à l'orientation, avec notamment la plateforme Avenir(s).

En vue d'une meilleure articulation de ses deux missions fondamentales (information et accompagnement à l'orientation) avec les services du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la directrice générale de l'Onisep est mandatée pour remettre au Gouvernement, d'ici à la mi-juillet, des propositions d'évolution de l'Onisep.

Mesure 7 La prise en compte des compétences non scolaires pour l'orientation en voie professionnelle

Les élèves de 3^e qui auront construit leur parcours d'orientation sur la plateforme Avenir(s) pourront bénéficier d'une **bonification pour leur accès en 2^{de} professionnelle**.

→ À la rentrée 2026

Mesure 8 La simplification des passerelles pour donner plus de souplesse aux parcours entre les voies professionnelle, technologique et générale

Les élèves qui souhaitent se réorienter seront accompagnés par les équipes éducatives pour réaliser leur projet.

→ Année scolaire 2025-2026

PRIORITÉ 3

Mieux préparer les élèves aux études supérieures

Mesure 9 Parcoursup, plus rapide et plus clair

Sur la plateforme Parcoursup, **les réponses arrivent plus tôt**. L'objectif est que le plus grand nombre de lycéens puisse recevoir des propositions avant les épreuves écrites du baccalauréat.

→ Depuis la campagne 2025

Par ailleurs, **l'offre des formations est plus transparente et lisible** grâce aux indications sur :

- le taux d'insertion ;
- les chances d'accéder à une formation ;
- l'information en temps réel sur son positionnement en liste d'attente.

Mesure 10 Une évaluation plus objective des compétences en mathématiques prise en compte dans Parcoursup

Une nouvelle épreuve anticipée de mathématiques en 1^{re} s'ajoutera à l'épreuve anticipée de français pour reconnaître et consolider le niveau des bacheliers généraux et technologiques dans ces deux enseignements fondamentaux.

→ Dès 2026

Mesure 11 Mon Projet Sup, le coach orientation des futurs étudiants

Accessible via la plateforme Avenir(s), Mon Projet Sup est **un outil digital simple et intuitif** pour aider chaque lycéen à élargir et bien cibler ses vœux au regard de ses centres d'intérêt et de ses résultats scolaires. Il sera déployé dans tous les établissements dès septembre 2025.

→ Dès la rentrée 2025

PRIORITÉ 4

Faciliter la transition entre le lycée et l'enseignement supérieur

Mesure 12 Une année de césure valorisée

Il est déjà possible pour les jeunes qui souhaitent réaliser une année de césure post-bac de conserver leur affectation Parcoursup. En 2025, seulement 9 000 bacheliers ont fait cette demande.

Un groupe de travail piloté par l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR) fera des propositions pour mieux valoriser l'année de césure, notamment sous forme de crédits de formation européens (ECTS).

→ Expérimentation à la rentrée 2026

Mesure 13 Un accompagnement renforcé pour réussir en BTS

Soutien personnalisé, conseils, stages : tout est mis en place pour que les bacheliers professionnels réussissent leur entrée dans le supérieur.

Un conseil de mi-semestre (novembre) sera systématiquement organisé dans toutes les classes de 1^{re} année de BTS pour identifier les étudiants en risque de décrochage.

→ Année scolaire 2025-2026

Des parcours de consolidation personnalisés (appui méthodologique, soutien aux apprentissages) seront mis en place.

→ Année scolaire 2025-2026

Mesure 14 De nouvelles voies pour se spécialiser et réussir

À partir de la rentrée 2026, **5 000 places par an en plus en certificat de spécialisation** (post bac) seront proposées. Ceux qui le souhaitent auront la possibilité de poursuivre en BTS.

→ 10 000 places en certificat de spécialisation en 2026

→ 15 000 places en certificat de spécialisation en 2027

La possibilité de suivre un BTS en trois ans sera expérimentée, avec une année de propédeutique. L'expérimentation se fera dans au moins un établissement par académie.

→ Expérimentation à la rentrée 2026

Mesure 15 Des classes prépa sur mesure pour les bacheliers professionnels

Des classes préparatoires (ingénieurs ou commerce) en trois ans seront accessibles aux bacheliers professionnels, avec une première année pour se remettre à niveau (propédeutique), l'objectif étant d'ouvrir les portes des grandes écoles à tous les talents. À partir de la rentrée 2026, au moins une classe préparatoire sera ouverte dans chaque académie.

→ À la rentrée 2026

Mesure 16 Des études supérieures accessibles sur tout le territoire

Les Campus connectés sont des tiers-lieux qui accueillent et accompagnent des étudiants inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur à distance. Ils sont labellisés par l'État et portés par des collectivités locales. Ces Campus seront pérennisés de manière à proposer des formations dans les territoires éloignés des métropoles.

→ [Dès la rentrée 2025](#)

L'ouverture d'une **première année d'accès aux études de santé dans chaque département** permettra aux étudiants de démarrer leur cursus en proximité.

→ [Dès la rentrée 2027](#)

Mesure 17 La généralisation de l'année de propédeutique à l'université

Depuis 2023, le dispositif **PaRéO (passeport pour réussir et s'orienter)** offre une formation post-bac d'un an, accessible via Parcoursup, aux bacheliers qui hésitent entre différentes formations. Cela leur permet de mûrir et d'affiner leur projet d'études. Proposé dans 22 universités en 2024, ce dispositif sera amplifié progressivement.

→ [Dans 45 universités à la rentrée 2027](#)

PRIORITÉ 5

Mieux prendre en compte les besoins du pays, notamment dans les filières numériques, technologiques et d'ingénierie

Mesure 18 Les sciences et la tech, accessibles à tous dès le collège

Comme annoncé dans le plan Filles et maths, seront créées **des classes à horaires aménagés en 4^e et en 3^e en mathématiques et en sciences (Chams)**, pour donner envie à tous, filles et garçons, de s'orienter vers les métiers d'avenir dès le collège. Ces classes accueilleront au moins 50 % de filles. Une expérimentation sera lancée dès la rentrée 2025 dans au moins cinq académies. L'objectif est d'étendre ce dispositif à une classe par département à la rentrée 2026..

→ Expérimentation dès la rentrée 2025

→ Une Chams par département à la rentrée 2026

Mesure 19 Rencontres et mentorat avec des professionnels inspirants

Toujours selon le plan Filles et maths, de la 3^e à la terminale, des **rencontres systématiques avec des rôles modèles féminins issus des secteurs scientifiques** seront mises en place, grâce à la mobilisation de réseaux d'associations, d'étudiants ou de branches professionnelles.

→ Dès la rentrée 2025

Mesure 20 Des programmes modernisés pour les enseignements technologiques

Les cursus évolueront pour attirer plus de jeunes, avec des programmes repensés pour conduire aux métiers de demain.

Le programme de sciences numériques et technologiques (SNT) sera rénové pour tous les élèves de 2^{de} générale et technologique afin de susciter plus de vocations vers les filières industrielles, numériques et d'ingénierie.

→ À la rentrée 2026

La filière sciences et technologie de l'industrie et du développement durable (STI2D) sera repensée pour attirer davantage d'élèves, notamment des filles.

→ À la rentrée 2026 pour les élèves de 1^{re}

→ À la rentrée 2027 pour les élèves de terminale

PRIORITÉ 6

Conforter la complémentarité des actions de l'État et des Régions en matière d'orientation

Mesure 21 Une alliance renforcée entre l'État et les Régions pour l'orientation

Une charte entre l'État et les Régions sera signée pour préciser les rôles de chacun :

- l'État assure l'éducation à l'orientation ;
- les Régions mettent en relation les établissements avec les entreprises et les informent sur les métiers et les formations de chaque territoire ;
- les représentants des régions participent aux réunions départementales de rentrée des chefs d'établissement et des inspecteurs.

Résultat : des jeunes mieux accompagnés, partout en France.

→ D'ici l'été 2025

Mesure 22 Des solutions d'orientation adaptées à chaque Région

Chaque territoire va construire sa propre feuille de route. Les élèves et les professeurs, grâce aux ressources des Régions et à la plateforme Avenir(s), auront accès à des offres de stages, des rencontres et des découvertes métiers adaptées à la réalité du tissu économique local.

→ À partir de la rentrée 2025

Mesure 23 Des formations qui répondent aux besoins de l'économie

L'adaptation de l'offre de formation se poursuit, en lien étroit avec les Régions, afin que toutes les formations conduisent à l'insertion, notamment vers les métiers d'avenir, conformément à la feuille de route du haut-commissaire à l'enseignement et à la formation professionnels.

education.gouv.fr